

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 10-11

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous devons aux organisateurs de cette réunion, magnifiquement réussie, la plus vive reconnaissance. Elle va d'abord au Comité local, présidé par M. le conseiller d'Etat *Stalder*, et dont M. *Wanger*, inspecteur forestier cantonal, fut la cheville ouvrière. Ce sont ensuite l'Etat d'Argovie, les villes d'Aarau et de Zofingue, dont les autorités ont fait à notre Société une réception triomphale. Et ceux qui eurent le bonheur de participer à ces belles journées en garderont une joie au cœur. Ils ont pu se convaincre qu'en Argovie les autorités et la population savent apprécier pleinement l'activité des forestiers. Beaucoup y auront trouvé un réel réconfort et un courage nouveau au travail pour lequel, ailleurs, trop souvent les encouragements manquent. *H. Badoux.*

COMMUNICATIONS.

Course annuelle de la Société vaudoise des forestiers dans les arrondissements d'Yverdon et Grandson (1^{er} et 2 juillet).

(Fin.)

Samedi 2 juillet. Diane à 5 h. 15 et départ à 6 h. 15 pour Concise. Le temps est radieux.

Après avoir suivi quelque temps la route cantonale de Mutrux, nous entrons en forêt et atteignons le „Préel“, un taillis de hêtre en conversion, propriété de la commune de Grandson. L'aménagement de 1860 réglementait l'exploitation de la forêt par le taillis fureté. Actuellement, le „Préel“ est traité par les coupes successives en vue de sa conversion rapide en futaie. L'ensemencement en hêtre se fait bien presque partout; la conversion est activée par la plantation du mélèze et du douglas, deux essences qui donnent d'excellents résultats sur la moraine glaciaire. M. Charlet, municipal, donne quelques chiffres concernant le rendement du „Préel“ qui est considéré à Grandson comme la vache à lait de la commune. La possibilité est de 200 m³. De 1913 jusqu'à la guerre, le rendement net annuel a été de fr. 5000 à 6000; il a passé à fr. 11.200 en 1920. Cette année-là, le prix moyen du stère de hêtre est monté à fr. 35 en forêt. En quittant le „Préel“, M. de Luze félicite la commune de Grandson pour la belle tenue de sa forêt.

Nous continuons notre route et passons par les forêts de Mutrux et de Provence, où M. Comte a commencé la conversion du taillis en futaie, il y a une vingtaine d'années. L'objectif du traitement est une forêt mélangée de hêtre, de sapin et d'épicéa. En maints endroits, apparaissent déjà de jolis groupes de résineux.

Il fait bien chaud dans ces anciens taillis à couvert bas ... aussi on est heureux d'apercevoir bientôt le portail de la propriété des Erses. Cette belle forêt, peuplée de nos trois essences du Jura, appartient à M. W. Borel, inspecteur des forêts à Genève. Il l'a achetée de M. Pernod, à Vaumarcus, il y a une dizaine d'années. En contrôliste convaincu,

il y applique la méthode du contrôle, introduite par M. H. Biolley, ancien gérant de la propriété.

La propriété, forêt et pâturage, s'étend sur 81 ha (sol boisé : 67 ha). Elle est située sur le Mont Aubert, à une altitude variant entre 975 et 1200 m. Le sol est du jurassique supérieur recouvert d'argile glaciaire.

Les Erses ont servi autrefois de pâturage à moutons. Aujourd'hui, le pâturage et les parcelles de forêt encore parcourues ont un port de 22 vaches ou 33 génisses.

M. Borel nous fait les honneurs de sa propriété, après nous en avoir donné des indications très précises, qu'il puise dans les registres des inventaires et les contrôles d'exploitation. Par des chiffres éloquents que nous ne pouvons reproduire ici, il nous montre combien une forêt peut être rapidement transformée par un traitement intelligent et méthodique. Nous parcourons avec lui plusieurs divisions. Partout c'est un mélange harmonieux d'arbres de tous âges, de jeunes épicéas et sapins sortant touffus sous le couvert des gros sapins et des foyards. Le tout fait une impression réjouissante de végétation luxuriante. M. Borel applique la méthode du contrôle avec une grande perfection. Nous n'entrons pas ici dans les détails; mais notons le fait intéressant qu'il procède à l'inventaire de chaque division immédiatement avant son exploitation. Il possède de la sorte des données très précises et actuelles au moment où il procède au martelage.

Pendant le repas qui fut offert au Chalet et le repos qui suivit, on entend divers orateurs. M. Barbey félicite les représentants de Mutrux, Provence, Grandson, Concise et M. Borel pour leurs belles propriétés. Il les remercie au nom des participants pour leur belle réception. L'ancien gérant des Erses M. Henri Biolley retrace en quelques mots le passé de cette propriété. Lorsqu'il y commença son activité, il n'y avait qu'un bûcheron hirsute et la forêt l'était joliment aussi. L'orateur termine en rompant une lance en faveur du chiffre qui, dit-il, est indispensable pour diriger un traitement méthodique de la forêt. Puis il remercie, au nom de la Société toute entière, les aimables dames qui se sont dévouées pour servir la collation.

M. Barbey reprend la parole et félicite M. Biolley pour son livre sur *la méthode du contrôle*, lequel, dit-il, contient des pages magistrales. Il trouve qu'il est urgent de chercher un traducteur pour mettre le livre à la portée de nos collègues suisses allemands.

Mais il faut quitter les jolis sites des Erses et redescendre sur Mutrux et Concise.

Nous traversons la „Forêt“, propriété de 50 ha appartenant à l'Etat de Vaud. C'est une futaie de feuillus, traitée par les coupes successives. Une pépinière, installée en pleine forêt et fort bien tenue, fait l'admiration des connaisseurs.

Une nouvelle collation nous est offerte pendant laquelle M. Barbey remercie très cordialement M. Hess, notre chef de course qui a su l'organiser de façon à nous faire voir une foule de choses intéressantes.

Nous traversons encore rapidement la forêt cantonale de Seyte, où nous pouvons admirer de splendides mélèzes aux formes impeccables et d'accroissement vigoureux. M. Hess nous dit qu'il s'y trouve des exemplaires de 40 ans ayant jusqu'à 56 cm de diamètre à 1,30 m du sol! Dans cette forêt, comme dans celles que nous avons visitées aujourd'hui, M. Hess a fait construire des chemins de dévestiture, capables de supporter la circulation de camions-automobiles.

Le soleil baisse à l'horizon, l'heure du départ approche ... et nous sommes encore invités à visiter „la Lance“, une belle propriété privée, splendidement située au bord du lac de Neuchâtel. Le propriétaire M. de Pourtalès nous y reçoit en personne et nous verse un vin blanc délicieux. On quitte „la Lance“ avec regret, reconnaissant envers son propriétaire pour son aimable réception. J. L. Biolley.

A propos du Comptoir suisse d'échantillons de Lausanne.

Le comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles, qui a lieu chaque année à Lausanne, a ouvert ses portes pour la seconde fois le 10 septembre de cette année et se clôturera le 25 septembre, pour s'ouvrir de nouveau en septembre 1922.

Ce comptoir a une utilité économique évidente; il constitue en outre un lien précieux entre agriculteurs et industriels, entre producteurs et consommateurs.

Plus de 700 exposants y participent cette année et jusqu'ici 20.000 à 40.000 visiteurs se pressent journellement dans les halles d'exposition, les stands de dégustation des produits alimentaires et le jardin fleuri qui occupe le centre de l'Exposition.

La forêt et ses produits n'occupent pas au Comptoir une place bien importante, en rapport avec l'étendue du sol boisé en Suisse. Personne ne se douterait en voyant la surface occupée par le groupe „Bois et forêts et industrie du bois“ que la forêt recouvre le 23 % du sol en Suisse.

Cette faible participation s'explique sans doute par l'uniformité des produits de la forêt en Suisse et aussi par les frais qui découlent du poids des échantillons et du coût des transports.

Quatorze exposants seulement — tous vaudois — présentent au public dans ce groupe les produits de leur industrie: poteaux, sciages, lames pour planchers, parquets, caisses, boîtes, clôtures, laine de bois, tonneaux, etc.

Le Service cantonal des Forêts, au nom de la collectivité des propriétaires de forêts vaudois, a exposé des échantillons des diverses essences forestières du canton, qui recouvrent une paroi de 60 m², ainsi qu'une pépinière de 15 m² qui renferme des plants de nos principales essences dès l'année du semis à celle de la mise en place.

Les échantillons de bois proviennent de forêts cantonales, de forêts communales et des approvisionnements de l'École des métiers de Lausanne

qui a procédé à la mise en place des échantillons et en bénéficiera pour ses collections.

Les plants ont été élevés dans la pépinière du garde de triage A. Zimmermann, à Pampigny.

Il ne faut évidemment pas se faire d'illusions sur les avantages que les propriétaires de forêts peuvent attendre d'une exposition de ce genre. Il n'y a guère d'espoir, hélas, de les voir figurer pour un chiffre, même minime, dans le total des affaires traitées au Comptoir.

Mais la forêt ne pouvait être absente d'une manifestation de ce genre qui réunit tous les producteurs du pays. Pour ce qui concerne spécialement le canton de Vaud, on ne saurait oublier que ses 85.000 ha de forêts produisent en moyenne 300.000 m³ de bois par an, se répartissant par moitié entre bois de service et bois de feu.

La consommation intérieure s'élevant à 120.000 m³ de bois de service et 140.000 m³ de bois de feu, le canton peut donc disposer en faveur des régions déficitaires de la Suisse, et pour l'exportation, de 30.000 m³ de bois de service et de 10.000 m³ de bois de feu chaque année. Il y a là donc matière à une activité commerciale importante. L'introduction d'une culture plus intensive et l'amélioration des dévestitures forestières tendent au reste à augmenter ces disponibilités.

A l'heure qu'il est, celles-ci sont bien supérieures aux chiffres ci-dessus. La consommation interne en bois de service est presque nulle et le marasme général laisse les producteurs, au moment de la reprise des exploitations, sans demande de la part du commerce et de l'industrie, en présence de stocks évalués à 15.000 m³ pour les bois de service en forêt et 75.000 m³ pour les grumes et sciages restant sur chantier dans les scieries.

Faute de débouchés, les exploitations forestières doivent être suspendues ou en tout cas fortement réduites. C'est une diminution de 7 millions de francs au moins dans le rendement du sol vaudois et un manque à gagner de 2 millions au moins pour la main d'œuvre occupée aux exploitations et aux transports de bois.

Appliqué aux autres cantons, un calcul de ce genre montrerait l'importance pour l'économie nationale du déchet résultant de la crise actuelle dont la forêt pâtit dans une si large mesure.

Toutes les manifestations qui tendent à réagir contre cette stagnation des affaires, à faire connaître nos produits et apprécier leur qualité doivent être saluées avec joie, encouragées et soutenues.

Le comptoir suisse est une de ces manifestations. Indirectement, si ce n'est directement, la forêt peut et doit en bénéficier. Puisse celui de 1922 s'ouvrir dans de meilleures conditions et trouver la forêt suisse dans une phase de prospérité et d'exploitation intensive. *E. Mrt.*

Plantations du pin Weymouth dans une forêt privée au Mont Vuarat (Fribourg).

Depuis la publication de notre étude sur le pin Weymouth en Suisse, dans ce journal, nous avons reçu de M. le colonel *Robert-E. Chavannes*,

à Champ des Pesses, près de Châtel-St-Denis, les intéressants renseignements suivants que nous nous faisons un plaisir de publier et pour lesquels nous remercions vivement leur auteur.

„Permettez-moi de vous donner, un peu tardivement, quelques renseignements sur les plantations de cette essence faites dans ma propriété de la Baumaz, au Mont Vuarat, commune d'Attalens, dans le canton de Fribourg (Forêt de Plannaz; point culminant 981 m d'alt., sol sur poudingues, sec).

D'avril 1904 à avril 1921, j'ai fait planter 7025 pins Weymouth sur un total de 105.700 plants. Ils ont été mis soit en bordure le long des chemins aménagés dans les nouvelles plantations, soit à l'état isolé parmi les feuillus et épicéas, soit enfin en bouquets.“

„La reprise a été des plus faciles et le déchet pour ainsi dire nul. L'accroissement a été rapide; les arbres d'un bosquet planté en 1911 ont déjà fructifié l'année dernière.

„Malheureusement, les ennemis du Weymouth sont nombreux; néanmoins, il ne faut pas trop s'en effrayer. Voici mes observations à ce sujet.

1. *Neige*. Il est arrivé lors de fortes chutes de neige, 50 cm et plus, que des branches inférieures de jeunes plants ont été arrachées lors du tassement de la neige au commencement du dégel; mais cela n'a pas compromis l'accroissement ultérieur.

2. *La rouille vésiculaire* cause quelques dégâts; je fais couper et brûler les arbres atteints. J'évalue à une cinquantaine au plus les arbres perdus jusqu'à présent.

3. J'ai constaté au collet une *moisissure blanche* causant un écoulement de sève et de résine et amenant un dépérissement rapide des arbres atteints. Cette maladie ne s'est manifestée que sur un seul point des plantations, seul endroit véritablement humide. Est-ce l'agaric mielleux? Les arbres atteints ont été plantés en 1904. Quatre-vingt environ ont été perdus jusqu'à présent pour cette raison; les seuls remèdes employés ont été la hache et le feu.

4. *Chevreuils*. Les chevreuils ont fait à eux seuls et continuent à faire plus de dégâts que tous les ennemis cités jusqu'à présent. Ils ont aussi considérablement réduit le nombre des plants de douglas, d'épicéas de sitka, de mélèzes du Japon et d'arolles, plantés à titre d'essai et qui tous réussissent bien.

5. Les *souris* et campagnols n'ont pas fait de dégâts aux pins Weymouth, mais bien aux chênes d'Amérique.“

„C'est avec le plus grand plaisir que je vous ferai visiter ces plantations, ainsi qu'aux inspecteurs forestiers qui me favoriseraient de leur visite.“

CANTONS.

Zurich. Nous extrayons du rapport sur la gestion, en 1920, des forêts de la ville de Zurich (1736 ha) ce qui suit: